

FICHE DE POSTE

« Décharge totale de direction »

<u>Missions</u>	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et dans le cadre du projet académique, le directeur de l'école maternelle ou élémentaire de la commune concernée développe et facilite la mise en œuvre du projet de l'école, exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations et compétences à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école.</p> <p>Le cadre réglementaire fixant ses compétences est celui du référentiel métier paru le 7 décembre 2014.</p> <p><u>Les objectifs sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir un climat scolaire serein. ➤ Faciliter la réussite de chaque élève. ➤ Contribuer à maintenir la stabilité de l'équipe. ➤ Favoriser l'égalité des chances. ➤ Etablir des relations de confiance avec la communauté éducative élargie. <p>Le directeur de l'école est chargé de la liaison avec le collège et de la cohérence du parcours des élèves. Il peut participer au conseil écoles-collège.</p> <p>Ces objectifs impliquent des innovations en matière de pédagogie, de vie scolaire et de gestion des ressources humaines.</p>
<u>Profil</u>	<p>Pour assurer efficacement ces missions, de solides compétences pédagogiques ainsi que des connaissances du fonctionnement du système éducatif sont demandées.</p> <p>A cet effet, le directeur devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ montrer des qualités d'écoute et d'analyse. ➤ s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire, pluri catégoriel et collégial (dans le cadre de la polyvalence des professeurs des écoles). ➤ savoir utiliser ses capacités à animer des réunions de travail et à fédérer les différentes initiatives de l'équipe pédagogique de l'école et des différents partenaires.
<u>Qualifications requises</u>	<p>Peuvent faire acte de candidature les enseignants du 1^{er} degré inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs.</p> <p>Une expérience d'enseignement diversifié est souhaitée ainsi qu'une expérience de la direction d'école, une maîtrise des outils et techniques informatiques ainsi qu'une expérience dans les champs de la formation seront prises en compte.</p>

<u>Contraintes du poste</u>	Il devra faire preuve d'une réelle disponibilité et accepter des contraintes horaires sans rapport avec celles des personnels enseignants exerçant auprès d'élèves. Une maîtrise des outils informatiques est souhaitable et il sera conduit à travailler dans un cadre partenarial.
<u>Particularité</u>	Poste susceptible d'être vacant à la rentrée 2019

Contact : Secrétariat de M.Larue, A-DASEN

04 68 66 28 19 / ce.iena66@ac-montpellier.fr